

# Nouvelles et chronique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **30 (1885)**

Heft 3

PDF erstellt am: **05.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

## NOUVELLES ET CHRONIQUE

**Valais.** — En date du 25 février dernier, le Conseil d'Etat de ce canton a promu M. le 1<sup>er</sup> lieutenant Isaïe Piota, de Martigny, au grade de capitaine d'infanterie.

**France.** — Le ministre de la guerre a déposé sur le bureau de la Chambre son contre-projet de loi de recrutement.

Les points sur lesquels ce contre-projet diffère du projet adopté en première lecture par la Chambre sont les suivants :

Il fixe à trois ans la durée du service, *plus une année* dans la disponibilité.

Des congés temporaires seront accordés, après une année de service et même avant, aux soldats qui auront fait preuve d'une bonne conduite et qui justifieront d'une instruction suffisante. Comme le nombre de ceux qui se trouveront dans ces conditions dépassera toujours le chiffre fixé par le ministre de la guerre, un tirage au sort déterminerait le choix des soldats appelés à bénéficier de ces congés temporaires. Dans cette idée une libération anticipée de 25,000 hommes vient d'être ordonnée.

Le ministre de la guerre aura, en outre, la faculté de retenir, après trois ans de service, les hommes dont l'instruction sera jugée insuffisante. Il aura également celle de rappeler, en cas de besoin, les hommes disponibles en tout ou partie pour parer aux « petites mobilisations. »

— Le président de la République a signé les nominations ci-après relatives aux commandements de corps d'armée :

Le général Wolff, commandant du 7<sup>e</sup> corps à Besançon, et le général Schmitz, commandant du 9<sup>e</sup> corps à Tours, sont maintenus dans leurs commandements.

Le général Cornat, commandant du 3<sup>e</sup> corps à Rouen, est nommé commandant du 18<sup>e</sup> corps à Bordeaux.

Le général Dumont, commandant du 18<sup>e</sup> corps à Bordeaux, est nommé commandant du 3<sup>e</sup> corps à Rouen.

Le général Davout d'Auerstaedt, commandant du 19<sup>e</sup> corps à Alger, est nommé commandant du 14<sup>e</sup> corps et gouverneur de Lyon.

Le général Delebecque, commandant du 5<sup>e</sup> corps d'armée à Orléans, est nommé commandant du 19<sup>e</sup> corps à Alger.

Le général Carrey de Bellemare, commandant le 13<sup>e</sup> corps d'armée à Clermont-Ferrand, est nommé commandant du 5<sup>e</sup> corps à Orléans.

Le général Japy, commandant la 6<sup>e</sup> division d'infanterie détachée du 3<sup>e</sup> corps à Paris, est nommé commandant du 12<sup>e</sup> corps à Limoges.

Le général Bréard, commandant la 26<sup>e</sup> division d'infanterie à Saint-Etienne, est nommé commandant du 13<sup>e</sup> corps à Clermont-Ferrand.

Le général Hanrion, commandant de la 11<sup>e</sup> division, à Nancy, est nommé commandant du 17<sup>e</sup> corps à Toulouse.

En outre, le général Warnet, récemment appelé comme chef d'état-major général au ministère de la guerre, et le général Villain, commandant de la 66<sup>e</sup> brigade d'infanterie à Cahors, sont nommés généraux de division.

— Le peintre Poilpot s'est embarqué le 12 janvier pour l'Amérique, à bord du *Canada*, de la Compagnie transatlantique. L'auteur des panoramas de Buzenval, de Reichsoffen et de la prise de la Bastille, va broser à Chicago une grande toile représentant les principaux épisodes de la bataille de Shyloh (guerre de la sécession).

**Italie.** — La seconde expédition pour la Mer Rouge est partie de Naples le 12 février après-midi sur le *Vincenzo-Florio*, steamer de 4500 tonnaux de la société générale de navigation. Elle comprend 1000 hommes de troupe, 45 officiers, 63 chevaux, du matériel du génie et des vivres pour 15 jours. Elle est arrivée le 25 février à As-sab et Beilul.

La 3<sup>e</sup> expédition est partie de Naples le 26 février sur le *Washington*, aussi de la société générale de navigation. Elle compte environ 1600 hommes, soit un bataillon mixte d'infanterie du 15<sup>e</sup> régiment, major Joseph Bagnaschino, et un du 20<sup>e</sup> régiment, major Constantin Gazzera; une section d'artillerie de place, une du génie, détachements de carabiniers royaux, de troupes sanitaires et d'administration.

Avec ce convoi s'est embarqué le général Ricci, chargé d'inspecter les troupes de la Mer Rouge, qui seront dorénavant appelées bataillons de ligne et bataillons de bersagliers nos 1, 2, 3, etc., d'Afrique.

— Le *Diritto* publie l'intéressant article suivant qui mérite d'être traduit en français :

« On trouve naturel, dit l'*Italia militare*, que la France s'empare du Tonkin, qu'elle s'annexe l'Annam, qu'elle s'implante à Tunis, qu'elle bloque Madagascar et les portes de la Chine.

On trouve naturel que l'Angleterre acquière Chypre, gouverne l'Égypte et s'avance dans le Soudan; on applaudit de cœur surtout en Italie, aux succès de ces armées, et on déplore leurs revers.

On trouve naturel que l'Autriche ait occupé la Bosnie et l'Herzégovine.

On trouve naturel que les Russes s'étendent en long et en large dans l'Asie centrale, et on applaudirait à chacune de leurs marches en avant, si l'on ne craignait la possibilité d'un conflit avec l'Angleterre.

On trouve enfin tout à fait naturel que l'Allemagne ait voulu apporter son concours à une œuvre de civilisation et qu'elle prenne possession d'un territoire d'Afrique qu'elle croit pouvoir coloniser.

Pourquoi donc si l'Italie, tout en restant à une distance respectueuse, veut faire un pas pour entrer dans la voie suivie par ses sœurs aînées, pourquoi celles-ci devraient-elles se retourner dédaigneusement, froncer les sourcils et, d'un geste et d'un ton de voix variant selon leur caractère et leur éducation, demander en chœur : Que veut celle-ci ?

Ce serait simplement injuste pour ne pas dire maladroit, mais quelle pourrait en être la raison ?

Défiance envers la nation révolutionnaire? Dédain pour la nation parvenue?

Le temps n'est plus où l'Italie provoquait délibérément des guerres européennes, fournissait son contingent à toutes les insurrections, cherchait partout en Europe des fentes où elle put enfoncer un coin. Aujourd'hui la grande mendicante a recueilli son héritage naturel; elle a déposé ses habitudes de bavardage; elle a mis un peu d'ordre dans sa maison; elle a quelque chose à laisser à ses fils elle est devenue prudente; depuis vingt ans, elle a écrit sur sa bannière: Prudence, Patience. Mais tout a une limite et tout vient à point à qui sait attendre.

L'Italie n'est pas une parvenue qui s'assied sans y être invitée au banquet des nations. Elle était déjà grande, pour le dire avec le poète, quand les autres n'étaient pas encore nées. Si hier à peine elle a restauré son palais, les fondements et les murs principaux de celui-ci ont défié les siècles. Depuis que les besoins les plus urgents lui ont laissé un peu de loisir, elle a fouillé dans les ruines, elle y a trouvé ses mémoires, ses traditions, ses titres de gloire. Elle a aussi appris un peu d'histoire et de géographie, elle se souvient même de certaines routes.

Elle se sent appelée autant que n'importe quelle autre nation à se faire l'apôtre de la civilisation. Laissez-la faire, car elle a les mêmes droits que vous et saura aussi bien que vous respecter ceux du Sultan. Elle ne peut ni ne veut donner ombrage à personne; elle évite l'intrigue par caractère et par intérêt; mais elle a fait un pas en avant, elle ne retournera pas en arrière.

Oh! béni soit le temps où 15,000 hommes partaient pour la Crimée sans que les banquiers du petit pays au pied des Alpes eussent la fièvre jaune, les journaux, l'hystérie, les députés, la palpitation. Et cependant les soldats autrichiens se baignaient alors dans le Tessin et dans le Pô!

Béni soit le temps où tous savaient que la ligne droite n'est la plus courte qu'en géométrie, et où la foi dans les destinées de l'Italie était telle qu'il ne semblait pas impossible que la route de Milan à Turin passât par Sébastopol.

Béni soit le temps où l'on avait ou non confiance en celui qui tenait les cartes, mais où l'on n'affichait pas la sotte prétention de les lui faire mettre sur la table.

Béni soit le temps où, quand les soldats partaient pour la guerre, on ne faisait pas le compte de leurs années de service et des grandes manœuvres auxquelles ils avaient pris part, pour supputer leur degré de résistance. O Messieurs, qui ne tenez pas compte du moral, parce que vous en avez peu, quel résultat aurait donné votre calcul appliqué aux Mille de Marsala?

Mais le pays a-t-il réellement changé? Ces bienheureux temps appartiennent-ils déjà à l'histoire ancienne? Nous ne le croyons pas. Le long sommeil a restauré le physique de l'Italie, sans nuire au moral. Elle n'est plus une enfant comme le veulent les uns, mais elle n'est pas non plus caduque comme le voudraient les autres.

Le chant de la patrie qui s'agrandit, émouvra toujours nos populations. La musique militaire fera toujours le même effet, qu'elle joue la Marche Royale ou l'Hymne de Garibaldi. Les soldats par-

tent maintenant pour la Mer-Rouge, vifs et allègres comme il y a 30 ans ils partaient pour la Mer-Noire, et le peuple aujourd'hui comme alors se presse en foule joyeuse et les applaudit sur leur passage. »

« Nous applaudissons de grand cœur à ces paroles aussi vraies que belles, ajoute le *Diritto*. La presse étrangère fera bien d'en tenir compte, parce qu'elles sont la voix de l'Italie qui sent sa force ; comme aussi cette presse qui s'intitule nationale mais qui par des motifs personnels contre l'honorable Mancini, se fait l'écho de toutes les récriminations qui viennent de l'étranger.

L'Italie n'est plus l'humble servante de personne ; elle offre une main loyale, ouverte ; celui qui la lui serrera doublera sa force ; mais l'Italie sait fort bien qu'elle n'aurait aucun droit à la considération des autres si elle s'attardait pour éviter le péril. Elle sait qu'elle doit au contraire, avec le sang de ses fils et par respect pour sa bannière, conserver ses droits sans aucune crainte, se souvenant de la devise qui accompagnait toujours le drapeau tricolore même dans les temps de malheur : « La fortune est avec les braves. »

Si l'audace a été constante et liée à la fortune quand l'Italie ne comprenait que le Piémont, pourquoi aujourd'hui que l'Italie représente plus d'un million de soldats avec les plus puissants vaisseaux du globe, des finances en bon état et trente millions de citoyens prêts à tous les sacrifices, pourquoi l'Italie entière devrait-elle être inférieure en courage au Petit Piémont.»

**Tonkin.** — Après une belle marche et de rudes combats dont nous parlerons en détail dans un prochain numéro, les troupes du général Brière, agissant en deux colonnes, se sont installés à Langson le 10 février.

Laissant le général Négrier dans cette place, le général Brière est retourné à Hanoï pour recevoir les renforts attendus et veiller aux affaires du côté du Yunnan. Sur la fin de février il a repris l'offensive et le 3 mars, à la suite de plusieurs journées de vifs combats, il a délivré la forteresse de Tuyen-Quan, où la petite garnison du commandant Dominé luttait héroïquement depuis environ sept semaines contre des milliers d'assiégeants. De son côté, le général Négrier s'approche victorieusement de Thal ké et s'emparera bientôt de cette place. De cette façon la campagne serait à peu près terminée.

Dans l'article sur *l'appareil à signaux optiques* paru dans le numéro 1 de 1885 de la *Revue Militaire Suisse*, il est resté quelques fautes d'impression, l'auteur n'ayant pu corriger les épreuves. — Voici les principales :

Page 4, ligne 18, lire *soleil ou lampe*, au lieu de *soleil en lampe*.

Page 8, ligne 19, *on utilise le disque* au lieu de *on retire*.

Page 11, fin de l'avant-dernier alinéa, lire : les dépêches émanant du centre peuvent être transmises à plusieurs stations *à la fois*.

Page 13, avant-dernière ligne du dernier alinéa, lire *Nous désignons* au lieu de *nous signalons*.

La note suivante aurait dû aussi être publiée à la fin de cet article :

*Note.* — Sur la demande de M. le colonel Lochmann, chef de l'arme du génie, nous nous empressons de déclarer que la répartition proposée de la compagnie de pionniers du génie n'a aucun caractère officiel quelconque. Elle ne peut donc aucunement préjuger une question actuellement à l'étude auprès de la commission du génie.